

Service instructeur  
Action Internationale  
et Transfrontalière

Service consulté  
Affaires Juridiques

N° 12e/2506



**SIGNATURE DE LA STRATEGIE TRANSFRONTALIERE EN MATIERE DE  
PROTECTION DU CLIMAT POUR LA CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE  
DU RHIN SUPERIEUR**

Résumé : *Afin d'intensifier la coopération transfrontalière en matière de protection climatique et d'énergies renouvelables, le groupe d'experts "Energies renouvelables" a élaboré une stratégie transfrontalière en matière de protection climatique que le Département du Haut-Rhin est invité à signer lors de l'assemblée plénière de la Conférence du Rhin Supérieur le 8 décembre prochain.*

La Conférence du Rhin Supérieur a souhaité intensifier la coopération transfrontalière en matière de protection climatique et d'énergie renouvelable et va créer à cet effet une commission "Protection climatique".

Cette structure nouvelle est destinée à ouvrir le cadre actuel des groupes de travail et des groupes d'experts de la Conférence à des acteurs de renom issus de la recherche, de la science et de l'économie et à garantir ainsi la mise en place d'un socle large nécessaire à un travail efficace.

Cette démarche a été accompagnée par la définition d'une stratégie transfrontalière en matière de protection du climat, élaborée au sein du groupe d'experts "Energies renouvelables", dont une copie est jointe en annexe. Ce document fixe le cadre et les grandes lignes des coopérations à entreprendre.

Il rappelle entre autres que la politique climatique devra tenir compte des politiques énergétiques, environnementales, syvicoles, agricoles, de transports et de déplacement et viser en tout premier lieu une réduction durable du CO2 tout en encourageant efficacement les technologies de pointe en la matière et l'emploi d'énergies renouvelables.

Les priorités fixées sont les suivantes :

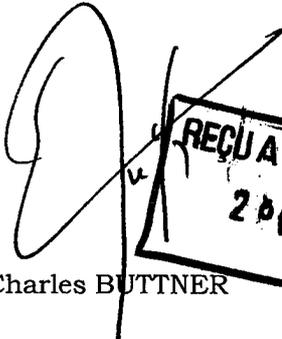
1. faire des économies d'énergie,
2. transformation rationnelle de l'énergie / augmentation de l'efficacité orientée sur les actions,
3. recours à des énergies renouvelables.

Une réelle plus-value est escomptée par la mise en commun des expériences et forces existantes dans la région du Rhin Supérieur et par la réalisation de projets transfrontaliers. Il s'agit par ce biais de donner des impulsions économiques nouvelles, de garantir et d'augmenter les emplois et les places d'apprentissage et d'assurer une meilleure information des citoyens sur les programmes d'assainissement et les possibilités de financement existantes.

Le Préfet de Région a souhaité associer la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à la signature de cette stratégie qui devra intervenir lors de la séance plénière de la Conférence du Rhin Supérieur le 8 décembre prochain.

Je vous invite donc en conclusion à m'autoriser à signer le document intitulé "Stratégie transfrontalière en matière de protection du climat pour la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur".

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



REÇU A LA PRÉFECTURE  
2<sup>e</sup> NOV. 2006

Charles BUTTNER

## Stratégie transfrontalière en matière de protection du climat pour la Conférence DF-CH du Rhin Supérieur

### Le Rhin Supérieur : Région modèle en matière d'énergie

#### I. Préambule

La protection du climat et la politique énergétique sont étroitement liées.

Le changement climatique à l'échelle planétaire touche également la région du Rhin Supérieur – la protection climatique régionale est pourtant possible – le Rhin Supérieur est une unité climatique.

#### II. Stratégie

1. Les signataires souhaitent aborder la protection du climat dans la région du Rhin Supérieur dans le cadre d'une coopération transfrontalière interdisciplinaire. A cet effet, les objectifs visés en matière de politique climatique doivent tenir compte, en dehors de la politique énergétique, également de la politique environnementale, sylvicole, agricole, et des politiques relatives aux transports et déplacements.
2. Les signataires ont pour objectif, en encourageant des technologies efficaces et les énergies renouvelables, de réduire durablement les émissions spécifiques du CO2 dans la région du Rhin Supérieur, et de diminuer ainsi la dépendance envers des sources d'énergie problématiques.
3. A cet effet, les signataires misent sur les stratégies d'ores et déjà mises en place dans les régions et sur des priorités uniformes dans le domaine de la politique énergétique :
  1. Faire des économies d'énergie
  2. Transformation rationnelle de l'énergie / Augmentation de l'efficacité orientée sur les actions
  3. Recours à des énergies renouvelables.
4. Dans le cadre de la mise en application transfrontalière de cette stratégie, les signataires souhaitent profiter de leurs expériences mutuelles et des forces existantes, et supprimer les faiblesses.
5. A cet effet, les signataires s'engagent à obtenir des progrès transfrontaliers à travers des projets concrets, exemplaires et communs. Ceci doit permettre de donner des impulsions économiques tout en garantissant et augmentant les emplois et les places d'apprentissage.
6. Des informations détaillées doivent permettre aux citoyennes et aux citoyens un meilleur accès aux programmes d'assainissement et aux possibilités de financements existants.

7. **La mise en application de cette stratégie doit être accompagnée d'une coopération renforcée des acteurs importants venant des milieux politiques, administratifs, communaux, scientifiques et économiques mais aussi des associations, tout en y intégrant les initiatives publiques ou privées existantes.**
8. **Le Rhin Supérieur doit renforcer son image, caractérisée par l'innovation et une compréhension intelligente de l'économie, et jouer ainsi un rôle de précurseur par rapport autres régions européennes.**
9. **Les signataires entreprendront toutes les démarches nécessaires pour que les membres de la Conférence du Rhin Supérieur acceptent de mettre à disposition les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en application de cette stratégie.**
10. **La Commission de protection du climat de la Conférence du Rhin Supérieur est responsable de la concertation et de la coordination pour la mise en application de cette stratégie, ainsi que pour la communication. Elle soumettra un rapport annuel retraçant les résultats au Comité directeur de la Conférence du Rhin Supérieur.**